Discours d'Alain Lambert, maire d'Alençon

XXe anniversaire du jumelage avec la ville allemande de Quakenbrück

Alençon, mai 1989

Monsieur l'ambassadeur,
Monsieur le préfet,
Monsieur le maire de Quakenbrück,
Mesdames et messieurs les Maires,
Mesdames les présidentes des Comités de Jumelage,
Mesdames, messieurs,

Vingt années déjà.

Voilà, en effet, vingt ans que fut officiellement scellée la décision de jumelage entre la ville de Quakenbrück et celle d'Alençon.

Tout anniversaire est un symbole. Un vingtième anniversaire est un symbole de durée et de succès. Aussi je tiens à saluer les présences parmi nous aujourd'hui de monsieur le ministre plénipotentiaire et de monsieur le préfet de l'Orne, qui ajoutent encore à l'éclat de cet événement et à notre joie à tous.

Cher monsieur le maire,

En signant cette charte de jumelage, nos prédécesseurs avaient formé le vœu qu'elle puisse "sceller une amitié entre nos deux villes, et servir d'exemple aux générations futures". Leur vœu a été exaucé. Nos échanges ont permis aux familles de se connaître, de s'estimer et de forger entre elles une solide amitié.

Vous allez, monsieur le maire, évoquer l'historique du jumelage en rendant hommage aux hommes et aux femmes qui ont œuvré pour le succès de cette entreprise.

Il me revient alors d'ouvrir les portes vers les vingt années qui commencent et d'entrer immédiatement dans l'univers que nos prédécesseurs avaient également déjà choisi de commencer à bâtir ensemble: L'Europe.

Le devenir de l'Europe ne dépend pas seulement des gouvernements. Il importe à nous tous qui sommes en charge du Bien public d'œuvrer pour l'affermissement d'un sentiment fort d'appartenance à une même communauté humaine Européenne fondée sur l'adhésion à des valeurs communes .

L'histoire respective de nos deux nations illustre parfaitement combien les chemins pour parvenir à l'unité d'une communauté peuvent être différents.

En France, l'unité politique fut réalisée très tôt par la Monarchie capétienne alors que les entraves à la libre circulation des biens, au sein même du territoire Français, subsistèrent jusqu'à la veille de la Révolution.

En Allemagne, en revanche, la constitution d'une Union économique et douanière (Zollverein) a aidé à une prise de conscience nationale qui devait déboucher trois décennies plus tard sur la proclamation d'un Etat Allemand.

Le traité de Rome en jetant les fondements d'une Union économique européenne a favorisé l'émergence d'une entité économique prenant le pas sur la dimension culturelle et politique de la Construction Européenne.

L'Europe économique est aujourd'hui un objectif presque dépassé. L'Europe politique reste sans doute encore un objectif éloigné. Mais il existe, entre les deux, une fonction de transcendance que le Président Edgar FAURE appelait l'Europe "conscientielle", il voulait dire l'Europe des consciences, l'Europe des hommes, l'Europe des Européens.

Et, mes chers Amis, c'est précisément dans cette fonction essentielle d'affirmation d'une conscience Européenne que nous avons un rôle éminent à jouer ensemble; Rôle que vous jouez d'ailleurs dans ces expériences d'application immédiate de l'EUROPE que sont les jumelages comme le nôtre.

L'économie est certes un puissant vecteur de la Construction Européenne. Mais la diversité des peuples, les obstacles linguistiques, les prérogatives de la souveraineté des Etats appellent à des actions spécifiques.

Les pays Européens, je le disais à l'instant, ont en commun l'adhésion à des valeurs communes, et je pense à celles de Liberté et de Fraternité issues de la Révolution Française dont nous célébrons cette année le bicentenaire.

Notre contribution à la construction de 1'Europe pourrait aussi aller vers la consolidation de son élargissement vers le Sud et je pense en particulier à 1'Espagne. Aussi, cher monsieur le maire, je vous propose d'étudier ensemble, dès à présent, la possibilité d'un jumelage de nos deux villes avec une même ville Espagnole et de donner ainsi à notre union un prolongement.

Mesdames et messieurs les membres des Comités de Jumelage, en tissant des liens entre vous, en développant des amitiés au delà de nos frontières, vous avez aidé à la naissance d'un espace culturel européen.

L'histoire de notre jumelage de la ville de Quakenbrück et de la ville d'Alençon est, à ce titre, exemplaire:

Cette histoire est née en 1961 d'échangés épistolaires et scolaires entre des lycéens de ces deux villes. D'emblée, les jumelages faisaient de notre jeunesse un pivot dans cette Construction Européenne. C'est bien à notre jeunesse d'être Européenne et de faire de l'Europe, comme le disait le poète Schiller, "Une grande famille".

C’est cet idéal, cette jeunesse qui souffle ce matin, en ce vingtième anniversaire, et c'est pour cette idée là, pour notre jeunesse que l'Europe va vivre, que vont vivre nos jumelages.

Que vive Quakenbrück ! Que vive Alençon ! Et que vive l'Europe !

Alain Lambert, maire d'Alençon